En cours n° 1 DLP - 8-11-85532006
F.Z.

®
Avertissements agricoles

ISSN 0759-9616

PROVENCE ALPES COTE D AZUR

05 04 84 06 13 83

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B.P 95 · 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

2 Juillet 1985 - N°13

ARBORICULTURE

TOUTES ESPECES et BRISE-VENT

ACARIENS ROUGES - PULLULATION POSSIBLE .

Surveillez leur développement éventuel et employez un acaricide spécifique si plus de 70 % des feuilles portent des formes mobiles sur arbres à pépins et plus de 20 % sur les arbres à noyau .

OIDIUM - MAINTENIR LA PROTECTION .

Faire attention aux dosages par fortes températures .Préférer les fongicides plus pénétrants en cas d'attaques ou de risques importants .

COSSUS GATE-BOIS - COMMENCER LA PROTECTION .

Sur les vergers et les haies de peupliers ou de cognassiers contaminés par ce ravageur, des traitements sont à effectuer le 10 Juillet et à renouveler les 1er et 25 Août avec de l'oléoparathion à 50 g de M.A./hl .Les pulvérisations seront très abondantes et localisées à la base des troncs .

Cette série de traitements sera effectuée durant les deux années consécutives à partir de la constatation des attaques en vergers .Celles-ci débutent en général par la bordure la plus proche des sources d'infestation : haies de peupliers brise-vent, saules, vieux mûriers .....Il n'est donc pas toujours nécessaire d'effectuer des traitements généralisés .

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES - ARRET DE LA PROTECTION .

En situations précoces et moyennes, l'importance des vols diminue .Ne traiter que les vergers habituellement très atteints et portant une faible récolte .

En régions de basse et moyenne altitude, la reprise de la protection devra débuter si l'on emploie le diflubenzuron à partir du 10 Juillet et si l'on emploie d'autres insecticides à partir du 15 Juillet .

Ces dates pourront être retardées de quelques jours dans les vergers habituellement peu infestés .

Ne pas utiliser le diflubenzuron sur les fruits susceptibles d'être exportés vers le Canada,ce dernier ne tolérant aucun résidu de ce produit .

..../....

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" Directeur Gérant P Duffaud CPPAP N° 478 AD

ABONNEMENT 1er janv 31 dec 100F
a Regis de recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

P25

© Service de la Protection des Vegetaux . Montfavet 1985
Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation

PSYLLE DU POIRIER - IL EST DECONSEILLE DE TRAITER ACTUELLEMENT .

Les auxiliaires étant en train de s'installer. Les traitements précédemment conseillés à l'amitraze ou à l'imidan ne ralentiront toujours la population que momentanément et encore à condition qu'ils soient effectués après un lessivage du miellat et sur une population composée principalement de jeunes larves . Mais ils freineront à chaque fois la venue des auxiliaires .

ZEUZERE - COMMENCER LA PROTECTION .

Dans les vergers ayant subi en 1984 des dégâts de ce ravageur (dessèchements d'extrémités de pousses et galeries dans les rameaux), le premier traitement devra être effectué aux dates suivantes :

Dès réception du bulletin en régions précoces et moyennes si l'on utilise azinphos éthyl (nombreuses spécialités) à 40 g M.A./hl, diéthion (RHODOCIDE) à 100 g M.A./hl, fenthion (LEBAYCID liquide) à 75 g M.A./hl, méthidathion (ULTRACIDE liquide) à 30 g M.A./hl ou phosalone (AZOFENE liquide, ZOLONE liquide) à 60 g M.A./hl, recommandé en lutte intégrée .

Avec ces matières actives valables également contre le *CARPOCAPSE*, les traitements seront renouvelés tous les 14 jours .

A partir du 20 Juillet si l'on emploie le mévinphos (nombreuses spécialités) à 50 g M.A./hl on utilisera de préférence pour protéger les arbres des pépinières, les jeunes vergers sans fruits ou ceux venant d'être récoltés, si le traitement précédent date de plus de 14 jours . Avec cette matière active les traitements seront renouvelés tous les 28 jours .

Dans ce genre de lutte la réduction du volume de bouillie ne semble pas conseillée au-dessous de 6-700 litres/ha, car l'on recherche une action en profondeur des produits. Le recouvrement des parties les plus élevées des arbres est également indispensable à la réussite du traitement .

En vergers très infestés, la lutte devra se poursuivre au minimum deux années consécutives et jusqu'à la mi-Septembre .

MINEUSE CERCLEE SUR POMMIERS - ATTENDRE UN AVIS ULTERIEUR .

Le deuxième vol débute .

PHYLLOXERA DU POIRIER - EN VERGERS CONTAMINES,

on effectuera un premier traitement avec diazinon (BASUDINE 20 ou KNOX-OUT) à 75 g de M.A./hl .

En l'absence de cette spécialité, on utilisera le dichlorvos (nombreuses spécialités à raison de 100 g de M.A./hl (plus toxique sur les auxiliaires) . Ce traitement sera effectué durant la première quinzaine de Juillet et avec une température supérieure à 25° C .

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER SUR COGNASSIERS -

Commencez la protection sur les variétés sensibles et précoces. Effectuez un premier traitement .

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

ACARIOSE ARGENTEE DU PECHER - DES LES PREMIERS SYMPTOMES,

en vergers non traités contre les *acariens*, un soufrage suffit généralement à arrêter les dégâts .

POURRITURE DES FRUITS A NOYAU - SUR VARIETES SENSIBLES DE PECHERS et NECTARINES .

Surtout en cas de périodes humides, il est recommandé d'effectuer 1 ou 2 traitements contre les maladies de conservation (*Rhizopus, Botrytis et Monilia* principalement) avec l'un des produits suivants en grammes de M.A./hl) :

21 jours avant récolte : folpel (nombreuses spécialités) : 150, Bénomyl (BENLATE, une seule fois par saison) : 60, iprodione (KIDAN, ROVRAL) : 75, procymidone (SUMISCLEX) 75 .

7 jours avant recolte : vinchlozoline (RONILAN) : 50, triforine (DENARIN, SAPROL) 33,25 .

..../....

TORDEUSE ORIENTALE et PETITE MINEUSE DU PECHER - MAINTENIR LA PROTECTION, des fruits en fonction de leur date de récolte ainsi que les vergers en formation .

MOUCHE DE L'OLIVE - METHODES DE LUTTE .

Seuil limite de commercialisation : 3 % d'olives piquées pour les olives de conserve .

Seuil limite de commercialisation : 8 à 10 % d'olives piquées pour les olives d'huilerie .

I - Lutte contre les larves ou lutte classique (traitement curatif généralisé)

Convient pour la production d'huile .La protection commence à partir de l'observation des premières larves .Dates de traitements données par les avertissements agricoles et le pourcentage d'olives piquées suivant leur destination .

Produits utilisables : diméthoate (nombreuses spécialités) à 30 g M.A./hl, formothion (ANTHIO fort) à 40 g M.A./hl, phosphamidon (DIMECRON) à 30 g M.A./hl ou diazinon (BASUDINE, KNOX-OUT) à 30 g M.A./hl .

Délai d'emploi 21 jours avant récolte pour tous ces insecticides .

II - Lutte contre les adultes -

a) par appât insecticide (traitement préventif localisé préférable en lutte intégrée) .

Contrôlez le vol de la *mouche* dès Juillet en disposant par hectare 4 à 5 gobe-mouches remplis d'une solution de phosphate d'ammonium à 30 g par litre, solution changée tous les 10-12 jours .Faire des relevés de captures une fois par semaine .

Intervention : la première aura lieu si le total des mouches capturées atteint 30 depuis la pose des pièges .Puis chaque fois que le nombre de captures s'élève nettement (10 à 12 captures en 7 jours pour 5 pièges) .

La pulvérisation : se fera uniquement du côté sud de chaque arbre (1 m2). Elle sera grossière, à raison de 0,5 litre par arbre, soit 50 litres de bouillie à l'hectare. Cette pulvérisation utilise un attractif des *mouches* .

Mélanger dans 100 litres d'eau : hydrolysat de protéines (BUMINAL) 600 g
fenthion (LEBAYCID) 300 g .

Le contrôle de la protection est nécessaire .Dès que le seuil de piqûres est obsé, il convient d'appliquer un insecticide sur l'ensemble de la plantation .

b) par insecticide seul (traitement préventif généralisé)

En employant de la deltaméthrine (DECIS) à la dose de 1,25 g M.A./hl à raison d'un traitement chaque fois que le nombre de captures augmente (voir ci-dessus), soit un maximum de trois traitements espacés d'environ un mois à partir du 15 Juillet en zones précoces .Contrôlez la protection comme précédemment .

TEIGNE DE L'OLIVIER -

Dans les oliveraies où ce ravageur à commis des dégâts au cours de la floraison, on appliquera un traitement avec carbaryl (SEVIN, CARBATOX, KUMITAL) à 125 g M.A./hl ou diméthoate (nombreuses spécialités) à 30 g M.A./hl .Lorsque les jeunes fruits auront un diamètre égal à 4-5 mm .

Le Bacillus thuringiensis (BACTOSPEINE) est préférable en lutte intégrée .

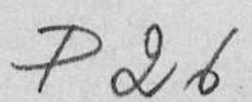
FUMAGINE et CYCLOCONIUM DE L'OLIVIER -

A l'occasion de la lutte contre la *TEIGNE* et la *MOUCHE de l'OLIVE*, on ajoutera à la bouillie un produit cuprique pour lutter, si nécessaire contre ces champignons .

CARPOCAPSE DES PRUNES -

Renouveler le traitement à partir du 10-15 Juillet sur les variétés tardives .

..../....



SCOLYTES DES ARBRES FRUITIERS et NEIROUN SUR OLIVIERS - DEBUT d'APPARITION DES ADULTES .

Dans les seuls vergers où leur présence est observée et ceux présentant un affaiblissement (sécheresse, déséquilibre alimentaire), on effectuera un ou si nécessaire deux traitements à 15 jours d'intervalle avec un produit à base de lindane (nombreuses spécialités) : 25 g M.A./hl .

CULTURES LEGUMIERES

PLEIN CHAMP

MOUCHE DU CHOU - VOL NUL .

MOUCHE DE L'OIGNON (oignons de jours courts) -

Les jeunes semis peuvent être protégés pendant au moins deux mois par une application au sol d'un microgranulé insecticide :

carbofuran	(CURATER)	750 g M.A./ha
chlorfenvinphos	(BIRLANE)	5000 g M.A./ha
diazinon	(BASUDINE)	8000 g M.A./ha
diéthion	(RHODOCIDE)	5000 g M.A./ha
trichloronate	(PHYTOSOL)	2500 g M.A./ha
bromophos éthyl	(NEXAGAN)	5400 g M.A./ha
chlorpyriphos éthyl	(DURSBAN, KREGAN)	3000 g M.A./ha
fonofos	(DYFONATE, FOLANE)	2000 g M.A./ha

MOUCHE DE LA CAROTTE (semis d'automne) -

Il n'y a pas lieu d'effectuer une protection contre la *MOUCHE de la CAROTTE* à cette époque de l'année .En effet, les premières pontes n'interviennent que vers Septembre,Octobre .Il convient alors soit de ramasser les carottes avant les premières pontes, soit d'effectuer à ce moment là des pulvérisations insecticides .

Pour éviter tout dégât de *taupins*, il faut s'assurer que la parcelle a été désinsectisée au moins une fois cette année .

DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE -

Les adultes vont refaire leur apparition ces jours-ci .Intervenir sur les jeunes larves à partir du 15 Juillet .Utiliser un insecticide actif également sur la *TEIGNE de la POMME de TERRE* (azinphos éthyl) .

STEMPHYLIUM SUR ASPERGES -

Cette maladie découverte récemment dans le Sud-Est est facilement confondue avec la *ROUILLE* .Les premières contaminations ont eu lieu lors des périodes humides et aboutissent au dessèchement des tiges et à la chute des cladodes .

Les matières actives utilisables sont :

. mancozèbe, iprodione, chlorothalonil .

TEIGNE DU POIREAU - (rappel)

cf. bulletin précédent .

-----0000-----

Bulletin N°13 du 2 Juillet 1985 .